



Formations Handicap au travail 2021

Mieux former pour mieux protéger !

Depuis l'adoption de la loi Rebsamen, le handicap est devenu une composante obligatoire du bloc « qualité de vie au travail et égalité professionnelle ».

Au programme :

- Sensibilisation
- Sensibilisation handicap psychique
- Mettre en place une politique d'emploi des personnes en situation de handicap

Pour mieux défendre les collègues handicapés, la CFE-CGC propose un cursus de quatre modules de formation handicap.

Ces formations sont les compléments naturels aux opérations de communication et aux outils de sensibilisation que la CFE-CGC développe sur le thème du handicap au travail.

Le secteur **Egalité des chances et Santé au travail**

Secrétaire nationale

Mireille DISPOT
mireille.dispot@cfecgc.fr

Délégué national

chargé de mission Agefiph
CFE-CGC :
Christophe Roth
christophe.roth@cfecgc.fr
06 58 01 90 16

Déléguée nationale

Anne-Michèle CHARTIER
annemichele.chartier@cfecgc.fr

Assistante :

Samira Fecih
Samira.fecih@cfecgc.fr
01 55 30 69 14

Soyons tous HANDICAPABLES !

Formation générale - Sensibilisation

Les formations respecteront les règles sanitaires en vigueur liées au COVID 19.

Programme :

- Connaissance générale du handicap et du handicap au travail, présentation de la loi de 2005 (lettre, esprit...).
- Présentation du Réseau handicap CFE-CGC et identification des différents acteurs (organismes et structures de la CFE-CGC).
- Rôle et capacité d'intervention des représentants du personnel dans l'entreprise (accompagnement du salarié, contrôle, négociations).
- Outils de communication et de sensibilisation à disposition des militants.
- Formations et Réseau handicap CFE-CGC.

Formation animée par **Christophe Roth**, délégué national Egalité des chances et Santé au travail

Public visé : tout adhérent.

Durée : 3 heures

Cette formation est la première étape du cursus.

Mercredi 3 février 2021, de 09h30 à 12h30

Mercredi 10 mars 2021, de 09h30 à 12h30

Mercredi 14 avril 2021, de 9h30 à 12h30

Mercredi 23 juin 2021, de 09h30 à 12h30

Mercredi 20 octobre 2021, de 09h30 à 12h30

Formation générale - Sensibilisation handicap psychique

les formations respecteront les règles sanitaires en vigueur liées à la COVID 19.

Programme :

Sensibilisation au handicap psychique : définitions, troubles cognitifs, maintien dans l'emploi.

Module animé par Christophe Roth,
délégué national Egalité des chances et Santé au travail



Public visé : tout adhérent.

Durée : 3 heures

Cette formation est la première étape du cursus.

Mercredi 3 février 2021, de 13h30 à 16h30

Mercredi 10 mars 2021, de 13h30 à 16h30

Mercredi 14 avril 2021, de 13h30 à 16h30

Mercredi 23 juin 2021, de 13h30 à 16h30

Mercredi 20 octobre 2021, de 13h30 à 16h30

Mettre en place une politique d'emploi des personnes en situation de handicap - modules 1 & 2

les formations respecteront les règles sanitaires en vigueur liées à la COVID 19.

Programme :

- Connaissances nécessaires à la bonne négociation obligatoire sur l'emploi des personnes handicapées,
- Etablir un diagnostic et ses objectifs.
- Sur quels éléments portent la convention et l'accord, les différents types de négociations et d'accords handicap.

Un programme qui permet au délégué syndical CFE CGC, de faire un état des lieux, de poser les enjeux, de proposer des actions qui portent sur la convention ou l'accord handicap.

Formation animée par [Christophe Roth](#),
délégué national Egalité des chances et Santé au travail

Public visé : tout adhérent ayant fait les deux modules sensibilisation, IRP de proximité (DP, conseillers prud'homaux et conseillers du salarié) et IRP spécialisées (CHSCT, CE, PAP), militants susceptibles d'initier, le plus précocement possible, une démarche de maintien dans l'emploi.

Durée : 6 heures.

Mercredi 24 février 2021, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Mercredi 17 mars 2021, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Mercredi 28 avril 2021, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Mercredi 16 juin 2021, de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Mercredi 27 octobre 2021, de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Mercredi 17 novembre 2021, de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



Prise en charge :

Ces formations ne relèvent pas du congé de formation économique social et syndical ni du dispositif de subrogation de la loi Rebsamen pour le maintien de salaire. Mais ces journées peuvent donner lieu à la mise en place d'un dispositif analogue en conformité avec les engagements forts de l'Agefiph en faveur de la formation des acteurs de l'entreprise.

Si une convention de subrogation est signée, nous aurons besoin d'une copie de celle-ci ainsi que de la note de débours et la fiche de paie afin de la transmettre à l'Agefiph.

Toutes ces formations ont lieu au 59, rue du Rocher 75008 – à la CFE-CGC



Chaque année, Christophe Roth forme plus de 500 militants et adhérents de la CFE-CGC !

Alors, pourquoi pas vous en 2021 ?

Formations sous réserve des restrictions gouvernementales et sanitaires liées à la crise de la COVID 19



www.cfecgc.org/handi